

## Les Chats libres de Saint-Clar : une assemblée générale dynamique axée autour du bien être des chats...



Les Chats libres de Saint-Clar : une assemblée générale dynamique axée autour du bien être des chats...

**Photo :** David Taupiac prenant la parole.

L'assemblée générale ordinaire annuelle de l'association Les Chats Libres de Saint-Clar a eu lieu le jeudi 14 mars 2024 en présence de David TAUPIAC, député du Gers et ancien maire de Saint-Clar, de Cathy VILLADIEU, première adjointe du Conseil Municipal de Saint-Clar et de Gilles TERNIER, Conseiller municipal.

La présidente Elisabeth DUTAUT présente, pour commencer, les photographies de quelques chats passés du statut de chats errants au statut de chats libres. Puis, elle expose le rapport d'activités de l'année 2023 à l'aide d'un visuel imagé.

C'est au travers de nombreuses captures, de stérilisations, d'identifications, de nourrissages, de la construction d'un abri pour les chats, d'une collecte de nourriture et de diverses actions que les bénévoles ont agi pour le bien-être et la régulation des chats saint-clarais.

Ayant rappelé que la mission de l'association s'inscrit dans la réponse à une loi qui impose aux communes de mettre en place une gestion des chats errants, la présidente exprime les difficultés que vit l'association pour mener à bien sa mission d'utilité publique au niveau des ressources financières et humaines.

Elle remercie de leur soutien les différents acteurs et partenaires concernés : la Mairie de Saint-Clar, le Syndicat Mixte des 3 Vallées, 30 Millions d'Amis, la SPA, le cabinet Vétérinaire de Lomagne. Elle précise qu'une bonne entente et une excellente collaboration existent avec deux autres associations locales : Les Chats Lectourois et Les Chats Libres de Fleurance.

En 2023, l'association a capturé trente chats qui ont été stérilisés et identifiés. Trois autres chats ont été capturés et identifiés car ils étaient déjà stérilisés. Deux chats très malades ont été capturés et euthanasiés par le vétérinaire. Trois chatons ont été adoptés. En deux années, c'est 57 chats errants qui sont devenus des « chats libres de Saint-Clar ».

La parole est donnée à Cathy VILLADIEU, première adjointe du Conseil Municipal de Saint-Clar, qui remercie l'association de son action et fait part du soutien de la Municipalité.

Le député du Gers David TAUPIAC rappelle l'importance de l'existence de l'association dont il était à l'origine de la fondation lorsqu'il était Maire de Saint-Clar. Il fait part de sa volonté d'intervenir auprès des organismes concernés afin de permettre des avancées favorisant les actions de l'association.

Après avoir clôturé cette assemblée, la présidente ouvre une assemblée générale extraordinaire afin de faire voter des modifications aux statuts pour qu'ils soient en cohérence avec la loi et les missions de l'association.



IMG\_20240318\_134617.jpg